

## LE FAIT DU JOUR

# Habitants du Cher : comment vous appelez-vous ?

C'est tellement mieux de s'appeler par son petit nom... La plupart des communes ont donné un nom à leurs habitants, un "gentilé". Il reste trente et une irréductibles.

Croisy est une des communes qui ont choisi un nom pour leurs habitants. D'une façon très démocratique, puisque les citoyens ont été invités à faire connaître leur choix. « Oh, il n'y a pas eu une participation extraordinaire », raconte Noël Lainé, maire de Croisy, « mais, au moins, on sait comment on s'appelle ». Beaucoup moins que pour une présidentielle, certes, mais est-ce une raison pour s'en désintéresser ?

Non. D'ailleurs, on se rend compte qu'au fil du temps, les communes du Cher ont été de plus en plus nombreuses à se doter d'un "gentilé". En 2002, sur 293 communes du Cher, 96 ne pouvaient pas nommer leurs habitants. En 2005, elles n'étaient plus qu'une cinquantaine. Au-

jourd'hui, seulement trente et une. En six ans, plusieurs d'entre elles ont voté ; d'autres se sont trouvés un gentil sur Internet, grâce à un site spécialisé et interactif (1).

Pour certaines d'entre elles, comme à Croisy, ce questionnaire a été au point de départ d'une recherche historique. Croisy, fait peut-être référence, à la croisée des chemins. Ou bien à la participation aux croisades du seigneur local.

Difficile d'imaginer que la commune ait pu choisir l'appellation de Croisillons-Croisillonnes, par exemple. C'est finalement Croisylliens, Croisylliennes qui a été validé. Idem, en Sancerrois, où Saint-Bouize a évité le pire en optant pour Baudéliens-Baudéliennes (dérivé de Baudel, saint patron de l'église du village).

Plus au sud, à Beddes, on a abandonné l'exotisme chamelier de Bédouins-Bédouines, pour sélectionner Beddois-Beddoises, finalement.

Il reste donc, trente et un « sans-noms ». Comme Thou qui envisage de questionner l'autre Thou du Loiret pour combler ce vide. Un nom d'emprunt, en quelque sorte...

Dominique HÉRAULT

(1) www.habitants.fr



Le choix d'un nom permet souvent aux habitants de se replonger dans l'histoire de leur commune. La période du Moyen Âge (topographie, famille noble) ouvre des pistes. Et ne sert pas seulement à de spectaculaires reconstitutions. Comme ici à Sagonne.

(Photo NR, Anne Savaris)

## Celles qui en ont...

### De A à G

Achères, Achères ; Les Aix-d'Angillon, Angillonnais ; Allongois, Allongois ; Allouis, Allouisiens ; Annoix, Annoixiens ; Apremont, Apremontais ; Arçay, Arcéens ; Arcamps, Arcampais ; Argent, Argentais ; Arpheuilles, Arpheuillais ; Assigny, Assignacois ; Aubigny, Albinien ; Aubinges, Albingiens ; Augy-sur-Aubois, Augycois ; Avord, Avarais.

Bannay, Bannésiens ; Bannegon, Bannegonnais ; Barlieu, Barlociens ; Baugy, Balgycois ; Beffes, Beffois ; Belleville-sur-Loire, Bellevillois ; Bengy-sur-Craon, Bengycois ; Berry-Bouy, Berrybois ; Blancfort, Blancfortais ; Blet, Blétois ; Bourges, Berruyers ; Bouzais, Bozaciens ; Brécay, Brécylais ; Brinay, Brinayens ; Brion-sur-Sauldre, Brionnais ; Bruère-Alichamps, Bruérois ; Bué, Buétois ; Bussy, Bussyens.

Celle (La), Cellois ; Cerbois, Cerboisiens ; Chalivoy-Milon, Chalivoysiens ; Chambon, Chambonnais ; La Chapelle-d'Angillon, Chapellois ; La Chapelle-Hugon, Cappello-Hugonnais ; La Chapelle-Montlaur, Capellardiens ; La Chapelle-Saint-Ursin, Chapellois ; La Chapelle, Castelpeletois ; Charentonnay, Charentinois ; Charenton-sur-Cher, Charentonnais ; Charly, Charliacois ; Chârost, Chârostais ; Château-meillant, Castelmeillants ; Château-neuf-sur-Cher, Castelneuvains ; Le Châtelet-en-Berry, Castelsteis ; Chaumont, Chaumontais ; Chaumoux-Marcilly, Chaumouxiens ; Le Chautay,

Chautenois ; Chavannes, Chavannais ; Chéry, Chérois ; Chezal-Benoit, Cazalais ; Clémont, Clémontois ; Cogny, Cogniens ; Colombiers, Colombiersois ; Concessault, Concessaultois ; Contres, Contrais ; Cornusse, Cornussiens ; Corquoy, Corquoyens ; Cours-les-Barres, Coursbarrois ; Coust, Coustois ; Couy, Colatiens ; Crézancy-en-Sancerre, Crézancyens ; Cuffly, Cufflycois ; Culan, Culanais.

Dampierre-en-Crot, Dampierrois ; Dampierre-en-Graçay, Dampierrois ; Drevant, Drevantais ; Dun-sur-Auron, Dunois.

Ennordres, Ennordrais ; Epineuil-le-Fleuril, Epineuillois ; Etréchy, Etréchysois.

Farges-Alichamps, Fargeois ; Farges-en-Septaine, Fargeois ; Feux, Feuxois ; Flavigny, Flaviniens ; Foëcy, Focécens ; Fussy, Fussyens.

Garigny, Variniacois ; Genouilly, Genouillois ; Givardon, Givardois ; Graçay, Graçayais ; Groisais, Groisais ; Gron, Grondais ; Grossouvre, Grossouvrais ; La Groutte, Grouttos ; La Guerche-sur-l'Aubois, Guerchois.

Henrichemont, Henrichemontais ; Herry, Hérissons.

Ineuil, Ineuillois ; Ivoy-le-Pré, Ivéopratais.

Jars, Jarsois ; Jouet-sur-l'Aubois, Jouettois ; Jussy-Champagne, Jussychampenois ; Jussy-le-Chaudrier, Jussysois.

Lantan, Lantanais ; Lapan, Lapanais ; Lazenay, Lazenais ; Léré, Léréens ; Levet, Levétois ; Lignéres, Lignérois ; Limeux, Li-

mosins ; Loye-sur-Arnou, Loyens ; Lugny-Bourbonnais, Lugnéens ; Lunery, Lunérois ; Lury-sur-Arnou, Lurois.

Mareuil, Mareuillois ; Marmagne, Marmagnais ; Marseilles-Aubigny, Marseillois ; Massay, Massayais ; Méhun-sur-Yèvre, Mehunois ; Meillant, Meillantais ; Menetou-Ratel, Monastéliens ; Menetou-Salon, Monestrosaloniens ; Ménétréol-sur-Sauldre, Ménétréolois ; Méreau, Marolinguais ; Méry-es-Bois, Mérybois ; Méry-sur-Cher, Mariaciens ; Mornay-en-Berry, Mornaisiens ; Mornay-sur-Allier, Mornaysiens ; Morogues, Moroguois ; Morthommers, Marémortais ; Moulins-sur-Yèvre, Mouli-

Nançay, Nançayais ; Nérondes, Nérondais ; Neuilly-en-Dun, Novillacois ; Neuilly-en-Sancerre, Neuillois ; Neuvy-sur-Barangeon, Neuvycois ; Neuvy-le-Barrois, Neuvais ou Neuvists ; Nohant-en-Graçay, Nohantais ; Le Noyer, Noyerois ; Nozières, Noziérois.

Oizon, Oizonnais ; Orcenais, Orcenassiens ; Orval, Orvaliens ; Osmy, Osmyens ; Ourouerles-Bourdelais, Bourdelinois ; Osmoy, Osmoyens.

Parassy, Parassiens ; Parnay, Parnaysiens ; La Perche, Perchois ; Pigny, Pigniaciens ; Plaimpied, Plaimpiedois ; Plou, Plouais ; Le Ponds, Pondissois ; Poiseux, Pooceoliens ; Précy, Précysois ; Preuilly, Preuillois ; Préveranges, Préverangeois.

Quantilly, Quantillais ; Quincy, Quincinois.

### De R à V

Raymond, Raymondois ; Rezay, Rezayens ; Rians, Rianais.

Sagonne, Sagonnais ; Sancerge, Sancerquois ; Sancerre, Sancerrois ; Saincois, Saincois ; Saugy, Salgissais ; Saulzais-le-Potier, Saulzais ; Savigny-en-Sancerre, Savigniens ; Savigny-en-Septaine, Saviniens ; Sens-Beaujeu, Senbeljoutains ; Serruelles, Serrueliens, Sevry, Sévryens ; Sidiailles, Sidiailais ; Soye-en-Septaine, Soyens ; Le Subdry, Subdrysiens ; Subigny, Subignyens ; Sury-en-Vaux, Suryécens ; Sury-ès-Bois, Surysois ; Saint-Amand, Saint-Amandois ; Saint-Ambroix, Saint-Ambroixiens ; Saint-Baudel, Saint-Baudelois ; Saint-Caprais, Caprésiens ; Saint-Céols, Saint-Céolais ou Celsiens ; Saint-Christophe-le-Chaudry, Christophoriens ; Saint-Denis-de-Palin, Dyoniens ; Saint-Doulchard, Dolchardiens ; Saint-Eloy-de-Gy, Gycois ; Saint-Florent, Saint-Florentais ; Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Georgois ; Saint-Georges-sur-Moulon, Saint-Georgois ; Saint-Germain-des-Bois, Saint-Germinois ; Saint-Germain-du-Puy, Germinois ou Saint-Germinois ; Saint-Hilaire-de-Gondilly, Saint-Hilainois ; Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Courtais ; Saint-Jeanvrin, Saint-Jeanvriens ; Saint-Just, Justinois ; Saint-Laurent, Saint-Laurentais ou Laurentais ; Saint-Léger-le-Petit, Saint-Légeois ; Saint-Loup-des-Chaumes, Lupiens ou Loupiens ; Sainte-Lunaire, Lunéens ; Saint-Martin-d'Auxigny, Saint-Marti-

nois ; Saint-Martin-des-Champs, Martinois ; Saint-Maur, Saint-Mauriens ; Saint-Michel-de-Vollanges, Saint-Michelais ; Sainte-Montaine, Montainois ; Saint-Outrille, Austrégésiliens ; Saint-Palais, Saint-Palaisiens ; Saint-Pierre-les-Bois, Saint-Pierre-les-Boisiens ; Saint-Pierre-les-Étieux, Etieusois ; Saint-Priest-la-Marche, Saint-Priestois ; Saint-Satur, Gordoniens ; Saint-Saturin, Saint-Saturinois ; Sainte-Solange, Solangeois ; Saint-Symphorien, Symphorinois ; Sainte-Thorette, Tauriciens ; Saint-Vitte, Saint-Vittois.

Tendron, Tendronais ; Thénioux, Thanalogiens ; Torteron, Torteronnais ; Trouy, Trucy-

Vaillay-sur-Sauldre, Vaillayssois ; Vallénay, Vallénaisiens ; Vasselay, Vasselaysiens ; Veaugues, Veauguois ; Venesmes, Venesmois ; Verdigny, Verdignais ; Verneuil ou Vernolais ; Vesdun, Vesduinois ; Vierzon, Vierzonnais ; Vignoux-sous-les-Aix, Vignouillois ; Vignoux-sur-Barangeon, Barangeonnais ; Villabon, Villabonnais ; Villecelin, Villecelinois ; Vinon, Vinonnais ; Vorly, Vorlysiens ; Vornay, Vornaysiens ; Vouzeron, Vouzeronnais.

**Toujours pas de nom...**

Ardenais ; Argenviens ; Azy ; La Celette ; La Celle-Condé ; Chassy ; Civray ; Gardefort ; Humbligny ; Ids-Saint-Roch ; Ignol ; Laverdiens ; Lissay-Lochy ; Lugny-Champagne ; Maisonnais ; Menetou-Couture ; Montigny ; Neuvy-deux-Clouiers ; Nohant-en-Gout ; Primelles ; Reigny ; Saint-Aignan-des-Noyers ; Saint-Hilaire-en-Lignéres ; Sainte-Gemme ; Senneçay ; Thauvenay ; Thou ; Touchay ; Véreaux ; Vernais ; Villegenon.

**Celles qui en ont trouvées depuis peu**

Ainay-le-Vieil, Aulnois ; Bessais-le-Frontental, Bessaisiens ; Croisy, Croisyllien ; Jalognes, Jalognois ; Marçais, Marçailiens ;

## POINT CHAUD

## L'affaire Doux vue de très haut !

Jean-Marcel Labergerie, élu CFTC aux abattoirs Doux du Châtelet, attendait beaucoup de cette rencontre, hier après-midi, avec Xavier Bertrand, le ministre du Travail. Comme tous les autres élus présents des différents sites Doux touchés de plein fouet par une fermeture (Locminé et Pleucadeuc), il espérait que ce rendez-vous imprévu en préfecture de Vannes permettrait de débloquer la situation : « Notre demande était de faire lever la clause de non-revente à la concurrence, explique M. Labergerie, mais le ministre nous a dit qu'il ne pouvait l'imposer à la direction de Doux ».

En déplacement à Locminé où il inaugurerait une zone commerciale, Xavier Bertrand

avait accepté de faire une entorse à son agenda pour écouter les délégués syndicaux de Doux. Deux heures de discussion au bout desquelles il a été décidé d'organiser des réunions de travail en Préfecture de Vannes. Hier soir, Jean-Marcel Labergerie en était encore à négocier sa présence : « Pour le moment, ils n'ont pas prévu d'y associer l'unique représentant syndical du Cher ; j'espère qu'ils vont changer d'avis mais j'ai l'impression que l'on est en train d'oublier Le Châtelet ». Aujourd'hui à 10 h, le Comité central d'entreprise se réunira à Châteaulin sous surveillance ministérielle. Mais cela y changera-t-il quelque chose ?

Emmanuel BÉDU

## VAL DE JAZZ

## Certains Leeb chaud

Avec le partenariat de La Nouvelle République

Après la fête musicale donnée samedi soir à Sancerre par Manu Dibango, invité du festival Val de jazz, dimanche sur la scène des caves de la Mignonne, Michel Leeb a régalé son public de grands moments de musique.

Humoriste, acteur et fou de jazz, un cocktail détonnant que l'artiste a servi à son public dans un tourbillon de sketches rythmés par les standards du genre. Michel Leeb devient alors acteur dans un rôle sur mesure : celui de crooner. L'échange avec la salle fonctionne à merveille, on rit beaucoup entre « Paris au moi de mai » et « Le Vol du bourdon » façon Leeb. C'était une autre façon de déguster ce jazz au fil de Loire.

Le festival se poursuit, ce soir, mardi 22 juillet, avec Stacey Kent, référence vocale internationale de la scène jazz de ces dernières années qui se produira à Saint-Brisson-sur-Loire (cour du château, 20 h 30, entrée : 25 €).

Mercredi 23 juillet, à Châtillon-sur-Loire : à 19 h, « Le Super Monique club » pour sillonner le vieux Châtillon en fanfare (gratuit). A 20 h 30, les Swing Ladies, New Orleans féminin (5 €).

Jeudi 24 juillet, à Belleville-sur-Loire : à 19 h, « Le Super Mo-



Sur la scène des caves de la Mignonne Michel Leeb devient crooner.

nique club ». A 20 h 30, du rap avec La Fouine (entrée 20 €).

Vendredi 25 juillet, à Belleville-sur-Loire : à 20 h 30, clôture du festival avec une création de Jean-Claude Dreyfus et Pierre-Gérard Verny « Jazz de la Fontaine » (entrée 20 €).

A.G.

Billetterie en ligne sur [www.valdejazz.com](http://www.valdejazz.com) Sur tous les sites du festival et à Cosne-sur-Loire Agence de Voyages Fahrenheit. Tél. 03.86.26.60.14. Tarif réduit pour les étudiants, moins de 18 ans, adhérents Fnac, demandeur d'emploi, gratuit pour les moins de 7 ans. Bureau du festival, tél. 02.48.92.51.19.

## VOUS LE DITES DANS LA NR

## Vous avez aimé Aubigny l'Écossaise

Les fêtes franco-écossaises d'Aubigny ont particulièrement séduit les lecteurs de la NR et les internautes. Ainsi, Franck Colin, de Marles-en-Brie, commente l'article « L'histoire s'écrit à Aubigny au son de la cornemuse », paru le lundi 14 juillet : « J'étais à Aubigny ce week-end ! Un régal de se reporter au XIV<sup>e</sup> siècle, entouré de Highlanders mercenaires, à la fois impressionnants mais également empreints d'un accueil digne de l'alliance. Une plongée dans le temps avec rires, jeux, cornemuses, forge et surtout une partie de soule qui depuis a été oubliée, les enfants étaient de la fête. Merci à tous, et également aux organisateurs. »

Idem pour Katin Dupuis, de Lamotte-Beuvron, suite à l'article du 15 juillet : « Article superbe, en précisant que la troupe des Highlanders ici présente se nomme les Scottish Marauders. Les "chiens royaux" sont des Irish wolfhounds, ou appelés aussi lévriers irlandais. C'était une belle fête. Dommage qu'elle n'ait duré que deux jours, et non trois comme chaque année ! »

Gilbert Queleuennec, de Quimper (Finistère), réagit, lui, à l'article « Carnets de voyage de Bourges à Shangai » paru le mercredi 16 juillet : « Je vais suivre de loin ce que Paul Devautour va une nouvelle fois inventer. L'invention est rare en art, dommage qu'il faille partir comme Pierre Boulez ou Devautour pour avoir la reconnaissance de son pays, en laissant la place aux "artistes" instrumentalisés par l'État. »

**Nexter et les "pseudos"** Rémy Jaumouille, à Civray, n'a pas apprécié le « Blocage total sur les deux sites de Nexter » paru

le vendredi 11 juillet : « Encore une grève chez Nexter. La direction en est toujours la cause, mais que cherchent les soi-disant syndicats, pseudo-défenseurs de pseudo-ouvriers qui ne cherchent qu'à pomper jusqu'à la moelle le capital des sociétés. Voilà une entreprise qui travaille et qui sort son épingle du jeu dans un milieu délicat et incertain, et qui au lieu d'être soutenue par son personnel, se voit torpillée de l'intérieur. Il est facile de casser du sucre sur le dos des directeurs et autres financiers, mais messieurs les pseudo-défenseurs des travailleurs, pensez un peu moins à votre petit confort ».

Carole Hamet, de Périgueux, réagit à l'article « Philippe, agriculteur à Arçay : une amputation... par légèreté ? » paru le jeudi 17 juillet : « Je suis émue à la lecture de votre récit... Je vous souhaite maintenant le meilleur. Votre courage, ténacité, celle de vos proches, leur affection, amour, tout cela vous a permis d'être ce que vous êtes aujourd'hui et je peux vous dire que vous en ressortez grandi. Bravo ». A ce propos, la NR s'excuse pour la légende publiée le 17 juillet et une « erreur manifeste sur l'amputation de la jambe gauche, et non de la droite » (Maurice Van De Porta, de Cuffly).

Maria Vadillo de Saint-Guyomard, (Morbihan), soutient les salariés de Doux, au Châtelet (mardi 15 juillet) : « Bien que de centaines de kilomètres nous séparent, je suis de tout cœur avec vous... écoeuvée, démotivée et également inquiète je suis moi-même salariée du groupe Doux 56... Unissons-nous pour prouver à toute cette direction inhumaine que nous existons et voulons continuer de vivre dignement ».

## RENDEZ-VOUS

## Les Jeudis du Berry en duo

Pour les amateurs, deux Jeudis en duo (rando-resto), sont organisés par Marie du Berry. Le principe est parti pour une randonnée de 5 à 6 km le matin, sur un thème donné ; la découverte d'une bonne table en adéquation avec ce thème pour le déjeuner et l'après-midi, une rencontre avec des personnes ou des lieux exceptionnels.

Au programme du 24 juillet, escapade entre bas Berry et marche au confluent des Creuses, avec le poète chantant Maurice Rollinat, à la renommée très parisienne qui rendit célèbre ce site enchanteur en s'y réfugiant et en y invitant un nom qui fit flamber la Creuse : Claude Monet.

Rendez-vous à 10 h à Fresse-lines, parking près de la mairie. La matinée est consacrée à la découverte du site escarpé de Puy-Guillon, où, à son arrivée à Fresse-lines en 1883, Maurice Rollinat a séjourné dans un moulin au bord de la petite Creuse avec Cécile Pouetter et y a écrit « L'Abîme », troisième recueil après « Les Brandes » et « Les Névroises ». 11 h 45 : visite de l'atelier de Pierre Buvat, auteur de l'album réalisé pour le 150<sup>e</sup> anni-



Marie et ses invités sur la route des découvertes.

versaire de sa naissance : « Cher Maurice Rollinat ». Déjeuner à Crozant à l'Auberge de la Vallée. A 15 h 15 : cap sur le confluent des deux Creuses, en compagnie de notre poète « pêcheur à la ligne » pour y découvrir « cette sauvagerie » qui rappelait au père de l'impressionnisme Claude Monet, Belle-Ile-en-Mer. A 17 h : rencontre avec Danièle Demachy-Dantin, peintre poète et auteur de nombreux livres sur le Limousin.

Prochain rendez-vous, le 28 août, à Dun-sur-Auron.

## THÉÂTRE

## Quand les comédiens font leurs cabots

C'est la quatrième saison pour cette compagnie originale, composée de comédiens amateurs et professionnels qui se retrouvent chaque été autour de textes littéraires pour les mettre en scène.

La Cabo : le sigle cache un atelier du Théâtre des Malins de Villabon animé par Michel et Nicole Pinglout qui, au travers de multiples structures, arrivent à vivre leur passion théâtrale tout au long de l'année « Quand on aime, on ne compte pas... le temps passé, ni parfois les dépenses, en tout cas, on rigole bien en espérant que le public en fera autant ». Pour mémoire, citons les créations de cette troupe estivale : en 2006 « Mysogynie à part » un thème autour des femmes et en 2007, « Les Briques Réfractaires » et la résistance en tout genre. L'année 2008 promènera les spectateurs dans l'univers des loufoques, ces gens délicieux qui ne prennent rien au sérieux, surtout pas eux-mêmes.



La troupe en pleine répétition... presque sérieuse.

La Cabo propose au public de suivre « Les Enquêtes de l'inspecteur Poileau Luc », le titre est évi-

demment de Pierre Dac, un maître en la matière. Outre Pierre Dac, les textes mis en scène sont

empruntés à Sacha Guitry, Ronny Coutteure et Alphonse Allais, alliés à quelques Brèves de comptoir recueillies par Jean-Marie Gourio, le tout arrangé par cette joyeuse équipe. Dans chaque lieu se tiendra une course au trésor, les spectateurs seront conviés à apporter des objets mystérieux et rares avec, en cas de réussite, une réduction sur le prix des entrées.

### Représentations

Villabon : mercredi 23 juillet à 21 h, jardin des écoles.

La Borne : jeudi 24 juillet à 21 h.

Saint-Germain-du-Puy : vendredi 25 juillet à 21 h, château de Villeménard.

Saint-Georges-sur-Moulon : samedi 26 juillet à 21 h.

Sagonne : dimanche 27 juillet à 18 h 30.

Prix des places : adultes, 6 € ; tarif réduit, 3 €.

Correspondant NR : Daniel ROCHELLE.